Newsletter de Michel Vialay, votre député

ooooooooooo

Éditorial de Michel Vialay, député des Yvelines.

Bienvenue

Le 23 avril dernier, à Rambouillet, **le terrorisme a de nouveau frappé**, et **une fonctionnaire de police a été lâchement assassinée par un barbare.**

Ce crime odieux est une nouvelle attaque contre notre République et contre ses valeurs, car c'est au regard de l'institution où elle exerçait ses fonctions que cette mère de famille a été prise pour cible.

Ne nous y trompons pas, **face à ces nouveaux actes de guerre** de ceux qui combattent ce que nous sommes, **les déplacements médiatiques, les grands discours et les coups de menton ne servent à rien, pas plus que les projets de loi opportuns ...**

Durant ces trois dernières années, les députés « Les Républicains » ont présenté plusieurs propositions en matière de sécurité, que le Gouvernement et sa majorité ont toutes rejetées systématiquement. Ceux qui sont toujours prompts à réclamer l'unité nationale seraient bien inspirés de les reconsidérer plutôt que de chercher à réinventer la poudre.

Surtout, **ce qu'il faut, ce sont des moyens, du courage, et un soutien indéfectible pour toutes nos forces de l'ordre.** Pas seulement dans les moments de deuils, mais au quotidien, en passant aux actes sans faiblesse, en utilisant les lois déjà existantes sans laxisme et avec la plus grande fermeté, en revendiquant de restaurer l'autorité de ceux qui nous protègent.

L'ensemble des forces de l'ordre sont devenues des cibles potentielles pour des terroristes qui veulent s'attaquer aux femmes et aux hommes qui incarnent, ou ont incarné, la défense de notre République et la défense de la France.

Nous devons apporter la sécurité à nos concitoyens, et protéger d'autant plus ceux qui les protègent, en risquant parfois leur vie.

Sans délai, et avec détermination, dotons-nous de tous les moyens qui nous permettent de combattre la menace terroriste qui grandit !

Le véritable enjeu, c'est notre sécurité, la première de nos libertés ! Et c'est avec courage qu'il nous faut la défendre !

Michel Vialay,
votre député

HOMMAGE NATIONAL A STEPHANIE MONFERME VENDREDI 30 AVRIL

A Rambouillet, en présence de nombreux élus et représentants des forces de l'ordre, le Premier Ministre a rendu ce matin un hommage national à Stéphanie Monfermé et l'a faite Chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume.

Vaccination des enseignants : encore une promesse d'Emmanuel Macron qui n'est pas tenue !

Le 23 mars dernier, le Président de la République déclarait qu'il y aurait très prochainement plus de doses de vaccins et que l'on pourrait organiser à partir de début avril des campagnes ciblées sur les professions exposées, et notamment pour les enseignants.

Bien sûr, cette **déclaration** était en cohérence **opportune** avec les sondages du moment, où **79% des Français jugeaient que les professeurs et les personnels de l'enseignement devaient être vaccinés en priorité ...**

Cette perception des Français était logique au regard des contaminations qui s'envolaient dans les établissements scolaires et des modifications qui en ont découlé pour le calendrier des vacances.

Le mois d'avril était donc tout indiqué pour accélérer la vaccination des professionnels qui, au quotidien, allaient de nouveau, dès fin avril, être au contact de tous ceux qui fréquentent ces lieux de brassage qui favorisent la contamination.

Moins d'un mois après l'annonce d'Emmanuel Macron, le calendrier vaccinal précisait alors que seuls les plus âgés pourraient prétendre à la vaccination, **les professeurs âgés de moins de 55 ans, c'est-à-dire la très grande majorité d'entre eux, devant attendre la mi-juin ...**

Vous avez bien lu : la mi-juin ! **Quand l'année scolaire sera quasiment terminée !**
De qui se moque-t-on ?

Au-delà des actions bien rodées de communication, **que vaut la parole présidentielle ?**

Surtout, cette pagaille démontre que l'organisation et la gestion logistique sont toujours, et encore, défaillantes. Malheureusement !

Car **au-delà d'exposer les professionnels et leurs élèves, cette désorganisation permanente accroît les risques de reprise de l'épidémie avec tous les désastres qui y sont liés !**

Ces faillites des décisions successives et ces promesses non tenues sont insupportables !

Glyphosate : une proposition de loi pour plus d'information des consommateurs

Il y a plus de 3 ans, **le Président de la République s'est engagé à interdire** les produits phytopharmaceutiques contenant du **glyphosate, dangereux pour la santé,** sur le territoire national à compter du 27 novembre 2020.

Force est de constater que **cet engagement ne sera pas tenu** avant la fin du mandat de M. Emmanuel Macron !

Dans le même temps, le traité établi entre le Canada et l'Union Européenne (et ses 28 Etats membres), dit accord **CETA**, **permet l'importation de produits qui ne sont pas soumis aux même exigences que ceux produits en France** et, même si les règles de l'Union européenne ne changeront pas, elles ne s'imposeront pas à l'OMC !

Par exemple, les Canadiens appliquent des normes de production moins exigeantes que les nôtres et, depuis de nombreuses années, ils **épandent du glyphosate quelques jours avant la moisson** pour combattre les mauvaises herbes dans les champs de blé, mais aussi pour faire murir les plantes artificiellement (dessiccation) et dessécher le blé avant la récolte.

Cet exemple montre que, comme l'équivalence des normes n'est pas assurée, **notre agriculture est donc menacée au nom des échanges commerciaux par cette distorsion de concurrence, cela contribue à détériorer la qualité de nos produits alimentaires** et, surtout, cela pose un réel problème sanitaire.

La législation actuelle impose d'indiquer l'origine des aliments lorsqu'ils sont achetés en l'état (fraise de Carpentras, vin jaune du Jura, choux-fleur de Bretagne, ... **Mais il n'en est pas de même pour les produits composés qui sont fabriqués par l'industrie agro-alimentaire**.

Ainsi, les emballages indiquent les ingrédients qui sont utilisés pour leur composition, mais pas leur origine !

Impossible, donc, pour le consommateur de savoir si les céréales pour enfants ou les biscuits pour leur goûter sont à base de blé provenant de France ou d'un pays qui n'est pas soumis aux mêmes exigences qualitatives et sanitaires !

Aussi, **face à cet enjeu de santé publique** et en application du principe de précaution au regard de risques sanitaires patents, **j'ai donc déposé une proposition de loi qui vise à assurer une parfaite information des consommateurs** :

- **quant à l'origine géographique des produits qu'ils consomment**, qu'il s'agisse d'aliments à l'état naturel ou des ingrédients qui entrent dans la fabrication de produits transformés,
- **quant à la présence de glyphosate dans les aliments de base** ayant servi à la fabrication de produits transformés.

Cette proposition de loi concourra, par ailleurs, à rétablir une égalité de concurrence entre les différents producteurs d'aliments de base, et à lutter contre la « malbouffe ».

Comme, de surcroît, elle ne coûterait rien aux finances publiques, le Gouvernement serait avisé de s'en saisir.

Activité **parlementaire**

ME SUIVRE

Assemblée nationale: *126 rue de l'Université, 75355 Paris CEDEX 07 SP*
Tél. : 01 40 63 87 89 / Port. : 06 70 92 56 63
Courriel: michel.vialay@assemblee-nationale.fr
Circonscription : *Hôtel de Ville, 31 rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie Tél. : 01.34.78.86.57 - Tél. : 07 87 86 89 29 Courriel : michelvialay78@gmail.com*

© 2017 Tous droits réservés-cmconseils.